

CONSEIL COMMUNAL
GLAND

Extrait de procès-verbal de la séance de Conseil communal du jeudi 28 avril 2016

Présidence: M. Daniel CALABRESE

LE CONSEIL COMMUNAL

Vu le préavis municipal N° 97 relatif à la vente de la parcelle N° 889 sise au lieu-dit «La Crétaux» à Swissquote pour l'extension de son siège
ouï le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet;
ouï le rapport de la Commission des finances;
considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

décide

d'ajouter un amendement, point II, soit:

- I. - d'autoriser la vente de la parcelle N° 889 d'une surface de 4'272 m² au lieu-dit «La Crétaux» au prix de CHF 400.- le m² représentant un montant total de CHF 1'708'800.-;
- II. - *préciser dans l'acte de vente que Swissquote s'engage à financer et réaliser la création d'un trottoir ainsi qu'un éclairage public le long du chemin de la Crétaux sur les parcelles N°s 4168, 889 et 886 dans les 5 années suivant la signature de l'acte de vente.*

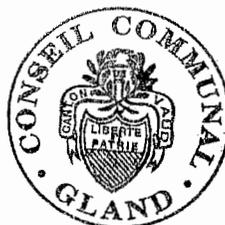
«Conformément aux articles 110 et ss. LEDP:

La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage des décisions du Conseil communal».

Pour le Bureau du Conseil communal

Le président:

Daniel Calabrese



La secrétaire:

Mireille Tacheron